



Déclaration de Performance N° CMCIProfilesG20130630FR (CPR 305 / 2011)

1	Code d'identification unique du produit: Composants individuels:	Profilés I I55, I55A, I70, I70A, I85, I85A, I120
2	Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:	Type de produit, N° de série, code EAN
3	Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:	Des composants d'ossatures métalliques pour l'aménagement intérieur
4	Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:	Chicago Metallic Continental BVBA Oud Sluisstraat 5 B-2110 Wijnegem, Belgique
5	Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:	Non concerné
6	Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:	Système AVCP 3
7	Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée: a. Le fabricant effectue: (i) un contrôle de la production en usine selon EN 13964 (ii) des essais complémentaires d'échantillons prélevés dans l'usine conformément au plan d'essais prescrit b. le laboratoire notifié délivre: (i) des rapports de classement en réaction au feu selon EN 13501-1	



Déclaration de Performance N° CMCIProfilesG20130630FR (CPR 305 / 2011)

8 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée: **Non concerné**

9 Performances déclarées:

- a.** La colonne 1 contient la liste des caractéristiques essentielles définies dans les spécifications techniques harmonisées pour l'usage ou les usages prévus indiqués au point 3 ci-dessus.
- b.** Pour chaque caractéristique essentielle citée dans la colonne 1 et conformément aux prescriptions de l'article 6, la colonne 2 contient les performances déclarées, exprimées par niveau ou classe ou au moyen d'une description, correspondant aux caractéristiques essentielles respectives. Les lettres «NPD» (performance non déterminée) sont mentionnées lorsque les performances ne sont pas déclarées.
- c.** Pour chaque caractéristique essentielle citée dans la colonne 1, la colonne 3 contient:
 - (i)** une référence datée à la norme harmonisée correspondante et, le cas échéant, le numéro de référence de la documentation technique spécifique ou appropriée utilisée
 - (ii)** une référence datée au document d'évaluation européen correspondant, le cas échéant, et le numéro de référence de l'évaluation technique européenne utilisée

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	A1	EN 13964:2004/A1:2006
Classe d'exposition	B	EN 13964:2004/A1:2006
Capacité de charge	Voir info du fabricant	EN 13964:2004/A1:2006
Dimensions et Tolérances	Voir info du fabricant	EN 13964:2004/A1:2006

10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Erik Van Bouwel, Quality Manager
B-2110 Wijnegem, Belgique